

REPUBLIQUE FRANCAISE
TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
PROVINCE SUD

ASSEMBLEE PROVINCE

N° 05- 93/APS

du 31 mars 1993

AMPLIATIONS

- Com. Del.....	2
- A.P.S.....	32
- SGPS.....	2
- DPASS.....	1
- DPFD.....	1
- Payeur.....	1
- AIRCAL.....	1
- Archives.....	1
- DAC.....	1
- JONC.....	1
- SAPS.....	1

E R R A T U M

à la délibération n°04-93/APS du 5 mars 1993
portant habilitation du Président de la Province sud
à signer une convention relative aux réductions tarifaires
à accorder au profit des habitants de l'île des Pins
relevant de l'aide aux personnes âgées

Au lieu de :

« Le Bureau de l'Assemblée de Province, (...) a adopté (...) »

Lire :

« L'Assemblée de Province, (...) a adopté (...) »

Le reste sans changement.

Le Président de séance,

P. BRETEGNIER